

Amicale des anciens députés PLRN

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 mars 2019
au restaurant « Chez Gilles » à la Chaux-de-Fonds

Ordre du jour

1. Accueil, propos de bienvenue, approbation de l'ordre du jour
2. PV de l'Assemblée générale du 28 mars 2018
3. Rapports de l'exercice 2018
 - a) du président
 - b) du caissier
 - c) des vérificateurs des comptes
4. Discussion des rapports, adoption des comptes, décharge au Comité
5. Elections statutaires
6. Activités 2019 – 2020
7. Divers

Ont été envoyées :

- 209 invitations au groupe des anciens élus
- 50 invitations aux élus en fonction
- 259 invitations au total

34 membres se sont annoncés à l'AG et à la rencontre, 29 personnes sont annoncées pour la visite de l'appartement Spillmann.

Présents : 33 pour l'AG et le repas

24 pour la visite.

Excusés : 18

Une liste de présence est mise en circulation et après signatures sera jointe au PV de même que la liste des excusés.

1. Accueil, propos de bienvenue, approbation de l'ordre du jour

Le président, Roland Debély, ouvre la 4^{ème} assemblée générale de l'Amicale des anciens députés PLRN et se réjouit de la présence de chacune et chacun. Il salue en particulier la présence du secrétaire politique du parti, Anthony von Allmen.

Les aspects financiers et organisationnels de cette rencontre sont rappelés. Des remerciements sont adressés à Georges Jeanbourquin, artisan de cette journée.

L'AG a été convoquée le 14 février par courrier postal ou courriel et comprenait l'invitation à la rencontre de ce jour ainsi que la convocation et l'ordre du jour de l'AG.

Les membres excusés dont 3 membres du comité sont cités nommément ainsi qu'un message adressé à l'assemblée par Toni Perrin.

Le président déplore ensuite le décès de plusieurs membres depuis l'AG 2018 et en leur mémoire invite l'assemblée à se lever pour observer un instant de silence. Il s'agit de

Jean-Paul Bourquin, Walther Geiser, Francis Kaufmann, Jean-Francis Mathez, Gilles Pavillon, Bruno Vuilleumier.

La proposition d'ordre du jour est approuvée. Par ailleurs en l'absence de la secrétaire du comité Pierrette Guenot, il n'y a pas d'opposition à ce qu'Elisabeth Bernoulli la remplace pour la tenue du procès-verbal de ce jour.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2018

Le PV a été mis en ligne sur le site du PLRN dans les pages de l'Amicale. Cette information a été communiquée dans l'envoi de la présente convocation.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, des félicitations et remerciements pour la qualité du document sont adressés à Pierrette Guenot, son auteure.

3. Rapports de l'exercice 2018

Comme décidé lors de la première AG, les rapports, la présentation des comptes et le rapport des vérificateurs sont exposés oralement.

a) Rapport du Président

Activités 2018 de l'Amicale

L'assemblée générale 2018 suivie d'un repas s'est tenue le 28 mars au restaurant Le Chalet à Cortaillod avec 37 membres annoncés.

Dans son prolongement, Philippe Bauer, conseiller national, Nicolas Ruedin et Anthony Von Allmen, respectivement président et secrétaire politiques du parti ont procédé à un tour d'horizon des enjeux politiques du moment.

Nous avons ensuite visité le musée des anciennes voitures de Charles Renaud : fabuleux trésor de mécanique, d'esthétique et d'histoire.

Sur place le verre de l'amitié a été offert et servi par un couple viticulteurs de Cortaillod, Jocelyn et Cintzia Vouga. Jacqueline Carrard et Pierrette Guenot ont été les chevilles ouvrières de l'organisation de cette journée, merci à elles.

La seconde activité de 2018 a été la rencontre du jeudi 4 octobre, au restaurant les Plânes, au-dessus de Couvet, organisée par Jacqueline Carrard. Une météo radieuse a permis aux 31 participants de prendre l'apéritif à l'extérieur, dans un bain de couleurs automnales magnifiques.

Un volet politique, entre l'apéritif et le repas, a permis à plusieurs intervenants invités, d'apporter un éclairage d'actualité sur les collectivités publiques neuchâteloises, au niveau communal, cantonal et fédéral. Y ont pris part : Christophe Calame, Conseiller communal de Val-de-Travers, les députés Marc André Nardin, Etienne Robert-Grandpierre, Philippe Haeberli, ainsi que Philippe Bauer, Conseiller national. Les interventions très appréciées ont donné lieu à de nombreuses questions.

Un article retraçant ces deux activités a été publié dans les *Libertés neuchâteloises* du 2 novembre 2018, sous la plume alerte de Pierrette Guenot.

Activités du comité

Entre les AG le comité a siégé à 5 reprises. Les thèmes suivants ont été traités :

- organisation de nos rencontres annuelles
- organisation du voyage en Pologne prévu en octobre 2019
- préparation du renouvellement du comité
- examen de l'opportunité ou non de modifier les statuts sous 2 angles :
 - a) pour les rendre compatibles avec une éventuelle exonération fiscale des dons versés en faveur de l'Amicale ; cette déductibilité aurait pu être un argument pour inciter les membres à faire un don dans le but de permettre à l'Amicale d'avoir un certain « coussin » financier
 - b) pour supprimer la distinction existante entre « membres » (anciens élus) et les membres invités (élus en fonction) ; ceci aurait permis entre autres de simplifier le nom de l'amicale. Après examen le comité a trouvé prématuré de modifier les statuts actuels.
- 4 ans après sa création, le comité s'est livré à une introspection sur les activités de l'Amicale : le nombre de rencontres par année, les thématiques, la fréquentation lors des rencontres et les retours qui nous parviennent. Après un échange de vues et une synthèse sous forme de constats généraux, le comité considère que, globalement, l'Amicale remplit son rôle, les feed-back sont positifs, l'ambiance lors des rencontres est conviviale. Il reste cependant difficile de trouver un compromis répondant aux situations individuelles et hétérogènes des membres (âge, mobilité parfois réduite, disponibilité des actifs, etc.). Le comité tire toutefois un bilan plutôt positif et renonce à faire un sondage de satisfaction tout en voulant rester attentif aux remarques, souhaits et propositions des membres.

b) Rapport de la caissière, comptes exercice 2018

Elisabeth Bernoulli, caissière de l'Amicale, fait rapport des comptes 2018 qui se révèlent sans grand problème.

Les dépenses sont constituées d'un décompte négatif de CHF 99.20 en lien avec la rencontre du 28 mars (AG à Cortaillod) et de CHF 12.00 de frais bancaires pour l'année. Les recettes sont quant à elles constituées par un solde positif de CHF 155.00 de la rencontre du 4 octobre (Les Plânes) et par un don de CHF 100.00. Il en résulte un excédent sur l'exercice de CHF 143.80. Au bilan, le solde initial au 1.01.2018 de CHF 1031.20 est ainsi augmenté par l'excédent de l'exercice 2018 de CHF 143.80, pour constituer une fortune de CHF 1175.00 au 31.12.2018.

Les comptes n'appelant pas de commentaires, la caissière remercie les personnes qui ont fait un don à l'Amicale.

c) Rapport des vérificateurs de comptes

Rolf Graber informe qu'en compagnie de Thérèse Humair les comptes de l'exercice 2018 ont été vérifiés au domicile de la caissière en date du 4 mars 2019. Ils ont pu voir et vérifier les écritures tenues à leur disposition. Ils demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge à la caissière et au comité avec leurs remerciements.

4. Discussion des rapports, adoption des comptes et décharge au Comité

Les questions et remarques n'étant pas utilisées, un vote global des différents rapports est approuvé et se manifeste par des applaudissements nourris.

5. Elections statutaires

Tous les membres du comité ont été élus lors de l'Assemblée constitutive du 2 sept 2015. Ce même groupe de personnes avait été désigné en date du 2 sept 2014 avec mandat d'examiner l'opportunité ou non de créer une association ou une amicale, de lui donner ou non des statuts et d'en définir les buts. Cela fait donc presque 5 ans que le groupe, constitué par les membres actuels du comité, est en fonction.

Le Comité a considéré qu'il était de sa responsabilité de préparer le renouvellement progressif de ses membres.

Dans une approche pragmatique, l'idée était que le Président de l'Amicale soit remplacé en premier afin de permettre au nouveau président d'avoir la main pour organiser progressivement son comité.

Notre caissière, Elisabeth Bernoulli, ayant conjointement émis le souhait de remettre son mandat en 2019, deux postes étaient à repourvoir.

Dans cette optique, le comité a pris l'initiative de lancer, par courriel du 22 janvier 2019, un appel pour que les intéressés à entrer au comité se manifestent. Par cette démarche, il tenait à œuvrer dans la transparence.

Suite à cet appel, quelques membres ont aimablement répondu pour annoncer qu'ils n'avaient pour l'instant guère de temps à consacrer à une telle activité. Aucun membre ne s'est spontanément annoncé comme candidat pour le comité.

Dès lors quelques contacts formels et informels ont été pris en vue de pouvoir présenter à l'AG des candidats, tout en sachant que l'AG est totalement souveraine.

De ce fait MM. Bernard Cattin, Charles Haesler, Francis Monnier se sont mis à disposition pour entrer au Comité, respectivement pour la Présidence. Ils en sont chaleureusement remerciés. L'AG étant souveraine la discussion sera ouverte incessamment pour savoir si d'autres personnes sont intéressées.

Le Président fait ensuite un rappel des statuts :

Art 5 L'AG nomme le président et les autres membres du comité

Art 6 Le comité se compose d'au moins 5 anciens élus et d'un élu en fonction. Le comité s'organise librement. Le comité est désigné lors de l'année de début de législature pour la durée de celle-ci.

Démission du président et élection du successeur.

Le Président actuel et le comité ont estimé important que le renouvellement du comité se fasse de façon progressive, en commençant par le président ; le Président a donc annoncé qu'il remettait son mandat. Il exprime le plaisir qu'il a eu à l'exercer. L'état d'esprit au sein du comité est excellent, les relations sont cordiales et constructives, chacun remplit son rôle de façon autonome et les tâches sont équitablement réparties. Il en profite pour remercier devant l'AG l'ensemble des membres du comité pour leur disponibilité, leur engagement et la qualité de celui-ci.

Pour différentes raisons, aucun membre actuel du comité ne souhaite reprendre la présidence. Bernard Cattin, Charles Haesler, Francis Monnier étant à disposition, quelques échanges avec les candidats permettent de dégager l'idée de manœuvre suivante :

- Charles Haesler est à disposition pour la présidence
- Bernard Cattin et Francis Monnier sont à disposition pour entrer au comité

Charles Haesler s'étant mis à disposition pour la présidence, le comité présente donc sa candidature.

En l'absence d'autres propositions la candidature de Charles Haesler est mise au vote. Il est élu et acclamé par applaudissements.

Charles Haesler remercie l'assemblée de cette élection et se réjouit d'œuvrer pour l'Amicale, une « bande d'amis », pour l'amitié et ainsi donner l'opportunité à toutes et tous de se retrouver. Il compte garder le lien avec la députation en exercice et le comité actuel qu'il remercie pour son travail. Il remet un bon cru à Roland Debély et un arrangement de fleurs à Elisabeth Bernoulli, respectivement président et caissière sortants.

Démission au sein du Comité et nomination

Dans un esprit de renouvellement progressif Elisabeth Bernoulli a souhaité passer la main et remettre sa fonction de caissière.

Le Président sortant, au nom du comité et au nom de l'Amicale, la remercie d'avoir tenu les finances de l'Amicale durant 4 ans. L'exercice 2017 avec le voyage à Rome lui avait occasionné quelques « heures supplémentaires » puisque le comité avait organisé en son sein l'ensemble du voyage et donc les flux financiers avaient été assez importants. Avec sérénité, sourire et avec sa grande amabilité, Elisabeth a parfaitement assumé.

Après avoir exercé comme infirmière, puis directrice des soins infirmiers aux Hôpitaux Cadolles/Portalès, directrice d'école, et ensuite, entre autres, membre du Conseil d'administration du CNP, Elisabeth s'est familiarisée avec les finances en s'occupant des comptes de l'Amicale. « Te voilà prête, avec cette nouvelle expérience de chef des finances, pour de nouveaux défis » ! Mais en attendant, le Président sortant la remercie pour son engagement au sein du comité de l'Amicale.

Georges Jeanbourquin, vice-président de l'Amicale, remercie Roland Debély pour son investissement et son engagement à la présidence sans oublier sa grande capacité de travail. Il a apprécié sa manière de fonctionner, son entregent, son savoir-faire, son dévouement. Il relève également sa capacité à représenter l'Amicale et à en être l'ambassadeur dans une ambiance détendue, amicale et chaleureuse.

En guise de remerciements à Roland Debély et Elisabeth Bernoulli, il remettra en temps voulu un exemplaire du dernier livre de Didier Burkhalter « Terre minée » dédié par ce dernier.

Enfin, il accueille avec plaisir Bernard Cattin et Francis Monnier au sein du comité. Ils sont nommés par applaudissements.

Le Comité est ainsi composé :

<i>Président,</i>	<i>Charles Haesler</i>
<i>Vice-président,</i>	<i>Georges Jeanbourquin</i>
<i>Secrétaire,</i>	<i>Pierrette Guenot</i>
<i>Caissier,</i>	<i>Bernard Cattin</i>
<i>Intendante,</i>	<i>Jacqueline Carrard</i>
<i>Chargé des visites et voyages,</i>	<i>Jean-Bernard Wälti</i>
<i>Membre,</i>	<i>Francis Monnier</i>
<i>Représentant des élus,</i>	<i>Patrice Zurcher</i>

6. Activités 2019-2020

Le Président rappelle le voyage organisé en Pologne du 6 au 11 octobre 2019 en vue duquel les membres de l'Amicale ont reçu le programme. 35 personnes sont inscrites à tout ou partie de ce voyage à Varsovie et Cracovie. Si quelque membre souhaite encore s'y joindre, il peut prendre directement contact avec l'agence *Arc en ciel* à Neuchâtel.

Par ailleurs deux activités seront organisées en automne et au printemps 2020 par le nouveau comité.

7. Divers

Bernard Jaquet donne des nouvelles réjouissantes de la coopérative d'habitation CORAD à la Chaux-de-Fonds et invite chacun à y passer.

Rolf Graber propose qu'un tournus soit instauré pour les fonctions de vérificateurs des comptes. Les vérificateurs actuels sont Rolf Graber, Thérèse Humair et suppléant Pierre Meystre. Dès lors le suppléant prendra la place d'un des vérificateurs à l'occasion de la prochaine AG.

Roland Debély clôt ainsi cette assemblée générale et remercie chacune et chacun de sa participation tout en souhaitant un très bon appétit pour le repas attendu et bienvenu. Il salue également le soutien de la présidence et de la secrétaire administrative du parti pour l'appui apporté à l'Amicale.

Durant le repas, A. Von Allmen, secrétaire politique apporte les salutations de la présidence ; il évoque également l'actualité politique ainsi que les perspectives des élections fédérales.

Une visite fort intéressante de l'appartement Spillmann a terminé cette rencontre et a permis à 24 personnes (5 désistements), emmenées par 2 guides, de découvrir un précieux joyau de l'Art nouveau de la Chaux-de-Fonds (style Sapin) qu'il est exceptionnel de pouvoir visiter dans de si bonnes conditions. Des remerciements à Georges Jeanbourquin pour son excellente organisation !

pour le procès-verbal : Elisabeth Bernoulli / avril 2019